



\* REMARQUE : LES PANNEAUX DE TOITURE DOIVENT POUVOIR SE DILATER ET SE CONTRACTER, DONC NE LES FIXER QU'À UNE SOLE EXTRÉMITÉ

NOTE : NE PAS METTRE À L'ÉCHELLE



DÉTAILS DE TOIT

FAÎTIÈRE VENTILÉE

21 Avril 21

AG R-09F